

AVENANT N°1 - 10/07/2023

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE TV 2023

INDICES DE SAISONNALITÉ M6, PUISSANCE TNT ET CHÂÎNES THÉMATIQUES

Modification des indices de saisonnalité prévus aux articles 1.2.7 page 30 et 1.4.6 page 40 de ses conditions générales de vente 2023, concernant l'achat au coût GRP net garanti, pour la période du 21 août au 22 octobre 2023 :

- M6, Puissance TNT et chaînes thématiques : indice 150 (vs 135 initialement)

Ces dispositions annulent et remplacent les dispositions initialement prévues et ce, sans remettre en cause les autres dispositions des conditions générales de vente TV 2023 de M6 Publicité.